

**Coordination Régionale des Organisations du Sud Est
CROSE**



Fonds d'Appui aux Initiatives de Scolarisation (FAIS)

**Bulletin d'information # 9
Décembre 2016**

Le premier trimestre de l'année académique 2016-2017

1. Le contexte	3
2. Une nouvelle école appuyée : Ecole Communautaire Sainte Famille de Yéyé	3
3. L'effectif de la rentrée scolaire 2016-2017.....	6
4. Liste du personnel enseignant travaillant dans ces écoles	7
5. Utilisation des fonds dans le cadre des activités de relèvement Post Matthew	8
6. Bilan financier.....	11

1. Le contexte

Le 3 janvier 2017, Haïti a enfin un président élu après plus de quatorze mois d'une élection présidentielle tourmentée. Débutée le 25 octobre 2015, contestée, annulée, reprise, à nouveau contestée, pour enfin aboutir, c'est donc Jovenel Moïse qui est élu président.

La peur aura marqué tout le processus électoral depuis 2015. Plus que la violence réelle, la peur a freiné la participation - 1 055 636 (18 %) Haïtiens et Haïtiennes sur près de 6 000 000 attendus ont exprimé leur choix dans les urnes et Jovenel Moïse a remporté 55,60% des suffrages. Il se retrouve à la tête d'un Etat politiquement et socialement divisé, aux finances exsangues.

Le Conseil électoral a pu conduire à bien le processus électoral parce qu'il a su obtenir la confiance de la population. L'administration Privert-Jean-Charles a fait mieux que l'équipe Martelly-Paul parce qu'elle ne s'est pas immiscée dans le jeu électoral. La police nationale a gardé le contrôle de la rue, parce qu'elle n'est pas partisane.

A 48 ans, le candidat du parti Tet Kale (PHTK), qui entamera sa carrière politique en occupant la plus haute fonction publique, a conscience des divisions profondes minant le développement du pays.

" On a voté pour un chemin vers la vie meilleure pour tous les Haïtiens : ceux des montagnes comme ceux des plaines, ceux de la province et ceux de la ville, ceux de la diaspora et ceux qui vivent au pays, ceux qui ont la peau claire et ceux qui ont la peau noire, ceux qui sont riches et ceux qui sont pauvres", a énuméré Jovenel Moïse mardi soir lors d'un discours dans un hôtel de la capitale devant des partisans.

Ayant fait peu de promesses- le PHTK n'a pas présenté de programme formel pendant la longue campagne électorale, ainsi aucun programme n'a été présenté concernant l'éducation.

Dans le Sud Est, CROSE continue d'appuyer les écoles permettant à près de 700 jeunes d'être scolarisés. Après le passage du cyclone Matthew, le toit de l'école de Michineau a été emporté en octobre dernier. Des travaux minimes ont pu être fait afin de permettre aux élèves de reprendre les cours. Mais avec les appuis d'ATM et de KPH, des travaux plus conséquents vont démarrer en ce début d'années.

2. Une nouvelle école appuyée : Ecole Communautaire Sainte Famille de Yéyé

L'Ecole Communautaire Sainte Famille de Yéyé, se trouve localisée dans la section Communale de Bas-Cop Chante, située sur la Commune de Jacmel.

Fondée le 9 octobre 1985, cette Ecole fait partie du réseau d'écoles encadré entre 2004 et 2012 par CROSE. Depuis le départ, ce sont les parents avec leurs maigres moyens qui ont contribué pour payer les enseignants et doter l'établissement de matériels nécessaires à son fonctionnement.

Fonctionnant avec 8 instituteurs et son directeur, l'Ecole Sainte Famille de Yéyé a été reconnue comme la meilleure école de Bas-Coq Chante, la plus grande en termes d'effectifs, malgré une infrastructure limitée.

Depuis trois (3) ans, l'école a été inscrite dans le programme de Nationalisation des écoles Communautaires (PRONEC) lancé par le Ministère de l'Education Nationale en 2013. Ce qui a contraint les responsables à changer le statut d'école communautaire en école nationale. Mais bien que cette école soit dans ce programme, elle n'a pas encore pu bénéficier d'appuis de l'Etat que ce soit pour le paiement des enseignants et pour l'appui aux infrastructures.

Aujourd'hui, l'institution fait face à d'importantes difficultés :

- 1) Les 5 enseignants parmi les 8 qui ont pu bénéficier d'un contrat avec le Ministère de l'Education Nationale n'ont à date jamais été rémunérés et finalement ne viennent plus enseigner. Pour éviter la fermeture pure et simple des portes, le Directeur a été obligé de travailler dans plusieurs classes et de recourir à des bénévoles non qualifiés ;
- 2) Suite au passage du Cyclone Matthew dans le pays, le bâtiment déjà précaire, qui logeait l'Ecole a été sévèrement endommagé ainsi que d'autres installations.



Bloc sanitaire construit par l'ONG Plan Haiti



Citerne construite par l'ONG Plan Haiti



Salles de classes et élèves

Afin d'aider cette Ecole à continuer de fournir ses services à la communauté, CROSE, à travers son volet éducation, a opté de l'intégrer dans la liste des écoles appuyées à partir des Fonds ATM Cugnaux dans la mesure où deux autres écoles (Ecole Communautaire de Michineau et l'Ecole Communautaire Villeneuve D'Asq de Démontreuil) ont bénéficié d'autres supports, KPH pour l'école de Michineau et une institution haïtienne pour Villeneuve d'Asq.

Les besoins immédiats exprimés par la direction de cette institution sont :

- le paiement des enseignants ;
- la construction de salles de classes
- la reconstruction de la cuisine de l'Ecole
- l'acquisition de nouveaux tableaux emportés par le cyclone Matthew
- la dotation de matériels didactique
- la dotation de matériels d'hygiène et de purification d'eau

3. L'effectif de la rentrée scolaire 2016-2017

Avec cette nouvelle école appuyée par CROSE, ce sont pour la rentrée 2016-2017, 710 élèves qui sont scolarisés dont 337 filles. Au niveau national ce sont en moyenne 46 % des filles qui sont scolarisées, le pourcentage de filles scolarisées dans les écoles soutenues par CROSE est légèrement supérieur à cette moyenne.

EFFECTIF PAR CLASSE												
Ecole		Pré scolaire	1AF	2AF	3AF		4AF	5AF	6AF	7AF	8AF	9AF
Communautaire de Michineau	Garçons	8	42	37	41		20	8	14	15	12	6
	Filles	10	35	22	30		28	20	17	15	20	7
	Total	18	77	59	71		48	30	31	30	32	13
Solidarité de Model	Garçons	5	3	6	3		2	3	2			
	Filles	3	8	3	2		1	3	1			
	Total	8	11	9	5		3	6	3			
Sainte Famille de Yéyé	Garçons	30	15	17	16		26	12	10			
	Filles	25	11	13	14		14	13	10			
	Total	55	26	30	30		40	25	20			
Union- Progrès de Ravine Normande	Garçons		4	3	6		3	4	4			
	Filles		2	4	2		4	3	2			
	Total		6	7	6		7	7	6			
Effectif Total	Garçons	382										
	Filles	337										
	Total	719										

4. Liste du personnel enseignant travaillant dans ces écoles

Le tableau suivant donne la liste des enseignants des écoles et leur niveau d'étude. Ce dernier est meilleur pour l'école communautaire de Michineau qui possède 10 enseignants de niveau universitaires sur ces 16 enseignants. Les autres enseignants des écoles ne possèdent que le niveau du baccalauréat. **Ce faible niveau de formation incite CROSE à organiser au cours de l'été 2017 une formation qualifiante, une réflexion est à engager avec ses partenaires pour voir les possibilités d'appuis pour la formation des professeurs.**

Renseignement sur le personnel enseignant			
Communautaire de Michineau	Nom et Prénom	Sexe	Classe ou matière enseignée
	Labady Lubenson	M	P S
	Francois Irvelt	M	1 AF /Maths
	Jean-Pierre Diderot	M	2 AF
	Jean-Pierre Philibert	M	3 AF
	Joseph Andrefils	M	4 AF
	Joseph Jean-Claude	M	5 AF
	Antoine Kenley	M	6 AF /Espagnol
	Exile Yollince	M	Maths
	Joseph Alliance	M	Maths
	Noel Montaine	M	Créole / Français
	Bretous Denis	M	Physiques
	Joseph Dieufait	M	Sciences Naturelles
	Charles Ronald	M	Français
Sanon Benissoit	M	Sciences sociales	
Pierre-Paul Berrier	M	Anglais	
Desire Anold	M	Anglais	
Solidarité de Model	Jeady Kenia	F	PS
	Dragon Nadine	M	1 AF
	Pierre-Louis Lénine	F	2AF
	Jean Makil	M	3AF
	Pierre-Louis Louichard	M	4AF
	Jeady Cécilia	F	5AF
	Pierre-Louis Yves -Laure	F	6AF
Sainte Famille de Yéyé	Seneger Olande	F	PS
	Desir Martha	F	1 AF
	Sencible Menel	M	2AF
	Leme Herold	M	3AF
	Lambert Rolbert	M	4AF
	Saul Alerte	F	5AF
	Misère Abner	M	6AF
Union-Progrès de Ravine Normande	Metellus Wilder		1 AF
	Saintil Anderson		2AF
	Jean-Baptiste Nathan		3AF
	Jean-Baptiste Cileus		4AF
	Ambroise Jonas		5AF
	Cupidon Auguste		6AF

5. Utilisation des fonds dans le cadre des activités de relèvement Post Matthew

Des fonds ont été reçus par ATM et KPH pour réaliser des activités après le passage du cyclone Matthew

Sur la commune de Cayes Jacmel – Michineau

Il n'y a pas de pertes humaines liées à l'ouragan à déplorer à Michineau. Les dégâts ont néanmoins été importants en ce qui concerne les habitations, et considérables pour les parcelles agricoles. Les paysans de Michineau qui attendaient les récoltes d'octobre et de novembre pour pouvoir préparer la grande saison de février, se sont retrouvés dans une situation de vulnérabilité extrême.

L'école de Michineau a subi des dégâts importants au niveau de la toiture : 3 classes ont vu la charpente et les tôles s'envoler ; et pour une d'entre elles, la structure murale de la charpente a été impactée. L'abri (déjà très précaire) servant de cuisine a été également endommagé (tôles). Les toilettes de l'école n'ont pas subis de dommages.



Avec les fonds reçus pour des activités post Matthew les actions suivantes ont été engagées

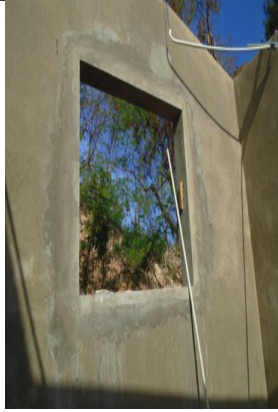
- Réfection rapide du toit de l'école afin de permettre aux élèves de reprendre rapidement les cours, ce travail a été fait en novembre avec les fonds disponibles
- Réalisation par un ingénieur d'un devis plus conséquent pour une réhabilitation complète. Les travaux vont commencer au mois de février 2017.

Par ailleurs, 550 euros d'ATM ont été affectés à la coopérative FEDA situé dans la région des Nippes afin de l'appuyer dans la réfection de son atelier apicole. L'ouragan Matthew avec des vents de 220 Km/h a frappé

Anse-à-Veau dans la nuit du lundi 3 et la journée du mardi 4 octobre 2016, en moins de 2 jours il est tombé près de 550 mm de pluie. La Ferme d'Expérimentation et de Démonstration Apicole (FEDA) et l'Association des Producteurs-trices de Miel d'Anse-à-Veau (APMA) ont été fortement affectées. Il n'y a pas eu de pertes en vie humaine mais les dégâts matériels sont importants.

- La moitié de la toiture des ateliers de la miellerie et de l'hydromellerie a été emportée ;
- La toiture de la résidence a subi des dommages ;
- Plusieurs portes (6) et fenêtres (4) des ateliers et de la résidence sont endommagées ;
- Le système d'approvisionnement en eau et le circuit électrique ont été affectés ;
- Le chemin d'accès à la ferme depuis la route principale a été défoncé complètement ;
- Les clôtures de la résidence et des 4 ruchers ont été mises à plat ;
- La barrière métallique principale des ateliers et de la résidence a été renversée et endommagée ;
- Plus de la moitié de la population des arbres mellifères et de protection des 4 ruchers et de la résidence a été détruite et ou fortement endommagée ;
- Perte d'une dizaine de ruches et de colonies d'abeilles ;
- Les 2 caves de préparation et vieillissement de l'hydromel ont été inondées ;
- Plusieurs petits matériels, des stocks d'intrants et de fournitures sont abîmés.

Ainsi l'argent collecté auprès de membres de ATM a permis d'alimenter un fonds de soutien à la coopérative. Le toit a été reconstruit et la coopérative fonctionne à nouveau. Un bilan plus complet est actuellement en préparation.



6. Bilan financier

Synthèse des fonds reçus pour le dernier trimestre 2017

A partir de l'association ATM

	Virement ATM	Réception CROSE	Réception FEDA
	Euros	USD	
21-Oct	2000	2009	
21-Oct	1500	1496	
5-11-16			550
	550		
31-Dec	3300		
	7350	3505	550 USD

Il faut signaler que le dernier virement de 3300 US n'avait pas encore été crédité sur le compte de CROSE à la fin du mois de décembre 2016.

Rapport financier sur les fonds ATM pour les écoles

ETAT DE DEPENSES

Période allant 1er octobre au 31 décembre 2016

DATE			ENTREE	SORTIE	SOLDE
	KROS/Education	Solde de fin de période			3526.13
18/10//2016	Diesseul Janvier	Paiement arriérées salaires enseignants écoles Solidarite de Model et Union Progres Ravine Normande		1224.58	2,301.55
18/10//2016		Commission de transfert		7.50	2,294.05
18/10//2016		Taxes sur chiffres d'affaire		0.75	2,293.30
26/10/16		Crédit ATM	2,009.00		4,302.30
26/10/16		Frais a remiser		1.50	4,300.80
26/10/16		Commissions sur transfert reçus		32.00	4,268.80
26/10/16		Taxes sur chiffres d'affaire		3.20	4,265.60
31/10/16		Frais de service		12.30	4,253.30
31/10/16		Tca sur frais de service		1.23	4,252.07
11/11/16		Crédit ATM	1,496.50		5,748.57
11/11/16		Commission de transfert		32.00	5,716.57
11/11/16		Taxes sur chiffres d'affaire		3.20	5,713.37

11/11/16		Frais a remiser		1.50	5,711.87
25/11/16		Débit transfert / Paiement arriérés salaires enseignants écoles Solidarité de Model et Union Progrès Ravine Normande et Sainte famille de Yeye		3,206.56	2,505.31
25/11/16		Commission de transfert		7.50	2,497.81
25/11/16		Taxes sur chiffres d'affaire		0.75	2,497.06
25/11/16		Frais sur arrêt de paiement		33.00	2,464.06
25/11/16		Taxes sur chiffres d'affaire		3.30	2,460.76
30/11/16		Frais de services		12.30	2,448.46
30/11/16		Tca sur frais de service		1.23	2,447.23
28/12/2016	Dieuseul Janvier	Paiement arriérés salaires enseignants écoles Solidarité de Model et Union Progrès Ravine Normande et Sainte Famille de Yeye		1,593.78	853.45
28/12/2016				7.50	845.95
28/12/2016				0.75	845.20
31/12/2016	UNIBANK	Frais de service		12.3	832.90
31/12/2016	UNIBANK	TCA sur frais de service		1.23	831.67
		Solde de fin de période			831.67

Rapport financier fonds Konbit Haïti

Poste budgétaire
Volet éducation

No compte:2106002377

				1	2	3=1/2	4	
				Gdes		Euros		
				Entrées	Sorties		Euros	
	No Chèque	Bénéficiaire	Description	Montant -En gourdes	Montant -En gourdes	Taux conversion -En euros	Montant conversion -En euros	Allocation budgétaire -En euros
18/10/16	virement		virement KPH	552,752.		69.094		8,000.00
25/11/16	virement	Laurent lecene	Avance sur les frais du charpentier pour réhabilitation de l'école Michineau		10,000.00	69.094	144.73	
25/16	161	Dieusseul Janvier	Payroll arrirés 1er et 2ème 3ème cycle fond. de l'école communautaire Crose Michineau mois d'Octobre Novembre 16		197,000.	69.094	2,851.19	
23/12/16	virement		virement KPH	674,666		67.4666		10,000.00
	Total			1,227,418	207,000		2,995.92	18,000.00

LES POINTS MARQUANTS

- *En Haïti, plus de 200 000 enfants ne sont pas scolarisés.*
- *Cependant, on assiste depuis quelques années à une progression des niveaux de scolarisation.*
- *Une nouvelle étude de la Banque mondiale s'intéresse à l'impact du programme d'exemptions de frais de scolarité dans ce pays.*

Joseph Woaly est assis à son bureau dans le couloir, de manière à pouvoir surveiller plusieurs salles de classe en même temps. Des enfants en uniforme rose et des fillettes rieuses aux cheveux tressés avec des rubans assortis passent à côté de lui. Cela fait sept ans qu'il travaille pour l'école primaire « La ruche enchantée ». Il avait un rêve : faire étudier ses propres enfants ici, car cette école obtient d'excellents résultats. Quand un programme d'exemptions de frais de scolarité a commencé, tous les écoliers ont pu en profiter progressivement, y compris ses cinq enfants. L'aîné, Woade, est âgé de 10 ans et veut devenir ophtalmologiste.

« C'est mon devoir d'envoyer mes enfants à l'école », affirme-t-il sereinement lorsqu'on lui demande comment il aurait fait si ce programme n'avait pas existé. Il aurait eu du mal à déboursier de quoi payer leurs études.

En Amérique latine, près de 3 millions d'enfants ne sont pas scolarisés. En Haïti, les parents dépensent en moyenne 130 dollars par an pour envoyer leurs enfants à l'école et plus de 200 000 enfants ne sont pas scolarisés. Alors que l'on assiste depuis quelques années à une progression des niveaux de scolarisation, une nouvelle étude de la Banque mondiale s'intéresse à l'impact du programme d'exemptions de frais de scolarité dans ce pays.

Voici quatre faits importants à connaître pour mieux comprendre la situation de l'éducation en Haïti.

1. Presque tous les établissements scolaires d'Haïti sont gérés par le secteur privé

Au début des années 2000, environ 90 % des écoles étaient des établissements privés, pouvant être gérés aussi bien par des organisations religieuses que des institutions à but lucratif ou des organisations non gouvernementales.

« Si j'avais pu trouver la même opportunité dans un établissement public, je serais allé y travailler », indique Innocent Samuel, instituteur en 3e année. Or, les emplois dans les établissements publics sont rares et en général moins bien payés que dans le privé.

2. Les frais de scolarité appliqués par la plupart des établissements, un frein pour de nombreux Haïtiens

Gérées par des intérêts privés, ces écoles appliquent habituellement des frais de scolarité auxquels viennent s'ajouter les dépenses de transport, l'achat de manuels et de l'uniforme (obligatoire), ce qui empêche de nombreuses familles d'envoyer leurs enfants à l'école.

À la Ruhe enchantée, une école d'un quartier déshérité de la capitale haïtienne, les frais de scolarité vont de 127 dollars pour la 1ère année à 180 dollars pour la 6e année. C'est simplement le tarif officiel. Avant la mise en place du programme d'exemptions de frais, « les parents avaient beaucoup de mal à payer », explique Joëlle Dalphe, qui a ouvert cette école avec sa sœur, en 1994. « Ils versaient rarement la totalité des frais ».

D'où ce programme d'exemptions de frais, lancé en 2007, avec l'assistance technique et financière de la Banque mondiale et de la Banque de développement des Caraïbes. Les établissements répondant aux conditions posées (comme le fait de détenir une licence octroyée par l'État) ont reçu une allocation de 90 dollars par an et par enfant — soit plus que les frais de scolarité estimés — afin de pouvoir couvrir aussi le matériel. Le programme couvre les enfants âgés de 6 à 8 ans entrant en primaire.

3. Les taux de scolarisation sont passés de 78 à 90 %

L'étude de la Banque mondiale révèle que, dans les écoles couvertes par le programme d'exemptions de frais, le niveau de scolarisation a progressé et, parallèlement, le niveau de recrutement du personnel. Même si toutes les dépenses annexes (comme l'achat d'uniforme) n'ont pas disparu, la charge financière a été allégée.

Joëlle devait prendre un second métier pour maintenir les finances de son établissement à flot. Désormais, elle peut se consacrer à plein temps à la Ruhe enchantée.

4. L'exemption de frais de scolarité peut aider les enfants à être dans une classe appropriée pour leur âge

En 2003, l'âge moyen des enfants scolarisés en 6e année était de 16 ans, alors qu'il n'aurait pas dû dépasser 11 ou 12 ans. Cela s'explique par le poids des frais de scolarité pour les familles démunies, qui parvenaient à scolariser un enfant pendant certains mois ou années où ils pouvaient payer les frais.

L'étude de la Banque mondiale a constaté que, dans les écoles participant au programme d'exemptions de frais, davantage d'enfants sont scolarisés dans une classe correspondant à leur âge.

J

Joseph Woaly, lui, a « achevé ses études primaires à 17 ans et ses études secondaires à 25 ». « Lorsque les parents n'ont pas à payer tous les mois ou tous les trimestres, les enfants progressent bien plus rapidement ».

Le financement public d'établissements privés se justifie dans des pays comme Haïti ou autres pays avec un profil similaire. L'étude conclue que le succès du programme renforce l'idée que le financement public de services non publics est une option viable et prometteuse pour assister les enfants exclus du système.

C'est de bon augure pour la scolarisation de plus d'enfants à temps jusqu'à la fin du cycle.